

SOMMAIRE



ÉDITORIAL

ÉDITORIAL.....	p 1
8 MARS : GRANDES GAGNANTES !.....	p 2
FAIRE CONNAÎTRE INDECOSA.....	p 2
CONFÉRENCE FLORA TRISTAN.....	p 2
FORMATION SYNDICALE.....	p 3
LIQUIDATION SACBA.....	p 3
AUDIENCE CONSEIL DE PRUD'HOMMES.....	p 3
DÉBATS PUBLICS SUR LES RETRAITES.....	p 4
PUB MACIF.....	p 4

ENCART SPÉCIAL : PLAQUETTE IHS

AGENDA

19 mars :

Débat public AGEN (stadium 20h)

24 mars :

Débat public Marmande

FORMATIONS SYNDICALES

10 avril :

S'impliquer* UL Agenais

2 juin :

S'impliquer* UL Villeneuve

Du 8 au 12 juin :

CSE

12 juin :

S'impliquer* UL Agenais

2 et 3 juillet :

CoGiTiel

* S'impliquer = anciennement Stage Accueil

La CGT a pris la décision de participer à la conférence de financement en portant ses propositions : retrait du projet de retraite par point et amélioration du système existant en renforçant le financement.

Toutes les organisations syndicales et patronales ont participé à cette réunion, alors qu'aucun ministre ne s'y est déplacé. Le gouvernement a ainsi préféré déléguer le pilotage entier de cette conférence à un retraité et a confirmé, par son absence, la déconnexion de cette conférence du reste de la réforme et du débat parlementaire. Les chiens de garde de la finance et du capital restent sur leurs positions, la CGT a donc naturellement quitté la conférence.

Dans le même temps, les membres du gouvernement, de ministres au Premier ministre, quittent le navire en se déclarant les uns après les autres candidats aux élections municipales. Certain(e)s n'ont même pas le courage de se déclarer sous l'étiquette LREM.

Ils font la démonstration de leur amateurisme et leur incompétence à gérer une situation politique et sociale tendue et de contestations. La seule réponse qu'ils ont apportée est la violence.

On voit bien qu'ils perdent pied à mesure que la contestation grandit, s'installe et perdure et ils cherchent une porte de sortie car ils sentent bien que la fin de leur règne est imminente.

La feuille de route départementale du mois de mars est parvenue dans les syndicats. Elle demande à être enrichie. Toutes les initiatives sont de nature à faire grandir le rapport des forces.

Plusieurs temps forts avec : la semaine d'initiatives autour du 8 mars, journée internationale des droits des femmes ; avec le débat public du 19 mars sur les retraites.

Le 31 mars doit être une journée réussie où nous devons avoir les 2 400 à 2 500 syndiqué(e)s CGT en grève et dans les manifestations. Nous avons le temps de le préparer, c'est de la responsabilité de toute la CGT.

C'est le moment, nous devons faire la démonstration à ce gouvernement que ce n'est pas l'utilisation de l'article 49-3 qui va faire reculer la lutte contre les injustices, mais bien au contraire l'enraciner dans le paysage. Reprenons ce qui nous appartient, la Sécurité Sociale.

Laurent Jacquelin
Secrétaire Général

8 MARS : GRANDES GAGNANTES !

Dans le cadre de la journée internationale pour les droits des Femmes, le Collectif Femmes-Mixité organise **une semaine d'initiatives du 2 au 8 mars** :

- **Exposition de nos affiches** dans le hall des Montreurs d'Images du lundi 02/03/2020 au dimanche 08/03/2020 ;
- **Jeu 5 mars** projection du film à 20h30 aux Montreurs d'Images : un court métrage « Laissez-moi danser » de Valérie Leroy, avant « Femmes d'Argentine » de Juan Solanas suivi d'un débat en partenariat avec le Planning Familial ;

- **Dimanche 8 mars** vers 11h, nous organisons une marche qui partira de la place des Laitiers jusqu'aux Montreurs en passant par le boulevard piéton. Marche pour les droits des femmes pendant laquelle nous afficherons en couleurs (violet) nos revendications. Nous terminerons notre marche, vers 12h devant le cinéma les Montreurs par une prise de parole, des chants avec les Falopettes et le flash mob « à cause de Macron ». Le tract/affiche a été envoyé par mail. Le collectif Femmes Mixité CGT offre un moment convivial.

Corinne CHARRY
Membre du Bureau de l'UD

FAIRE CONNAÎTRE NOTRE ASSOCIATION INDECOSA À NOS SYNDIQUÉS !

Le 21 janvier dernier, Joëlle FERRER, Présidente de INDECOSA-CGT 47 a ouvert les travaux de l'Assemblée Générale de INDECOSA-CGT 47.

INDECOSA (association pour l'INformation et la DEFense des COnsommateurs Salariés) a pour objectif d'assurer et développer la protection, la formation, l'information et la défense des consommateurs et des locataires et de suivre la mise en œuvre d'actions consuméristes portant des valeurs sociales et environnementales. Tous les syndiqués de la CGT sont adhérents à INDECOSA !

Mais INDECOSA est encore très méconnue des syndiqués.

De fait en Lot et Garonne, cette méconnaissance se fait ressentir par une équipe de direction restreinte et un fonctionnement qui se limite à répondre à des sollicitations ponctuelles et à des questions d'ordre juridique.

L'Assemblée Générale propose qu'INDECOSA-CGT 47 soit plus visible notamment par le biais du journal de l'UD « la vie syndicale » et le site internet de l'UD.

La mission d'INDECOSA a pour but également d'intervenir sur de multiples questions telles que : consommation, environnement, cadre de vie, logement, santé, transport, prix, assurances, achat de biens de consommation, banque, crédit, démarchage à domicile, enseignement, jeux, loterie, justice, vacances, rapports avec les services publics...

C'est pourquoi, à l'occasion de l'Assemblée Générale il a été proposé de créer des groupes de travail sur des thèmes bien définis et prégnant chez les salariés consommateurs tels que :

- Droit à l'énergie,
- Santé et alimentation,
- Environnement,
- Logement.

Les débats de l'Assemblée Générale ont démontré la nécessité de ne pas s'éparpiller.

Aussi, un tout premier thème a été retenu, celui de la santé et de l'alimentation, pour lequel des propositions d'initiatives pour 2020 ont émergés comme organiser :

- Une journée d'action dans un/des supermarché(s) pour dénoncer le peu d'application des nutri scores.
- Une journée d'information ouverte au public avec des nutritionnistes et en partenariat avec la Macif.

L'Assemblée Générale s'est également prononcée favorablement sur le rapport financier et a décidé suite au vote du Conseil d'Administration de la mise en place deux correspondants d'antenne sur Agen et Marmande qui siègeront au Bureau.

Le Bureau : Présidente - Joëlle LAURENT
Secrétaire – Bernard COUMES-MARQUET
Trésorier – Michel VALENTIN-GARRIGUE
Correspondant antenne Agen – Patrick LASSARADE
Correspondant antenne Marmande – Valentin CHALAN

Pour rejoindre INDECOSA-CGT 47 : 05 64 25 01 01

CONFÉRENCE FLORA TRISTAN



Le 27 février 2020, en soirée, l'IHS CGT 47 a organisé une conférence sur la vie et l'engagement de Flora Tristan, militante féministe et internationaliste, du début du 19^{ème} siècle. Plus de 30 participant(e)s ont apprécié les interventions complémentaires des 3 conférenciers : Olivier MERLE, dessinateur d'une BD sur Flora Tristan, Jean-Pierre LEFEVRE de l'association bordelaise « PourQuoi Pas » et Joëlle LAURENT, militante CGT sur l'Agenais.

Une rencontre et un hommage qui s'intègrent totalement dans le cadre de la journée du 8 mars sur les droits des femmes (voir article de Corinne CHARRY).

FORMATION SYNDICALE : CRÉONS DU COLLECTIF !

La formation syndicale est un droit et doit être au cœur de notre démarche syndicale. La réunion des formatrices/teurs du 14 février dernier a mis en évidence, de par la richesse de ses débats, que la formation syndicale n'est pas en marge de la revendication, bien au contraire. Nous tenons d'ailleurs à remercier la présence de notre camarade Frédéric DOUSSEAU, membre du bureau de l'UD 24, qui a pu nous apporter son expertise et l'éclairage nécessaire pour favoriser les échanges.

La formation syndicale par le biais du Collectif Formation Syndicale doit faire l'objet de discussions les plus larges possibles afin d'alimenter l'ensemble des activités que nous menons. C'est le sens qui sera donné à notre Collectif Formation Syndicale que nous proposons désormais de réunir 3 fois par an. Pour compléter, en amont de chaque formation programmée au plan de formation, des réunions préparatoires seront organisées avec les formateurs (animatrices/teurs, intervenants/tes) disponibles et volontaires. Pour faciliter la mise en œuvre de ce plan de travail, un questionnaire de recensement a été envoyé à toutes/tous les formatrices/teurs. Ainsi, la formation syndicale s'inscrit résolument dans une démarche collective !

L'offre de formation de l'Union Départementale doit être une invitation à construire dans chaque syndicat et en lien avec nos Unions Locales un véritable plan de formation.

Créer une dynamique de cursus de formation pour nos élus et mandatés, proposer une formation à chacun de nos militant(e)s et syndiqué(e)s est un acte important dans le processus de construction de la mobilisation dont nous avons besoin.

Alors que les entreprises mettent en avant dans leur gouvernance l'individualisme et l'individualité des salariés, la formation syndicale doit, elle, au contraire développer le collectif.

Pour mettre la transformation du travail entre les mains des salarié(e)s, il nous faut faire de la formation syndicale un outil au service de leur intervention afin de donner du sens au projet social que nous portons orienté vers la réponse aux besoins.

Michel VALENTIN-GARRIGUE
Responsable Formation Syndicale 47

SACBA : HISTOIRE D'UN GÂCHIS ÉCONOMIQUE, ET D'UN GÂCHIS ÉCOLOGIQUE

Le couperet est tombé : LIQUIDATION JUDICIAIRE !

Depuis 2 mois, les salariés sont licenciés, mais leurs situations administratives et financières ne sont pas réglées. Pas de solde de tout compte, pas de dossier pour l'inscription à Pôle Emploi. Ils sont devenus des RIENS, ceux que la Macronie aime si bien mépriser. De plus, la fermeture de cette usine pose une importante question sur le niveau de pollution du site. Des cas médicaux très graves se sont révélés chez des salariés et ex-salariés. Comme par hasard, les Voraces sont apparus pour se servir et finir de dépecer le cadavre.

Actuellement, l'UL Tonneins fait son maximum pour accompagner les salariés dans leurs démarches, actions, diffusions de tracts, rencontres avec les élus, réunion publique afin d'alerter la population tonneinoise.

Les demandes sont pourtant simples :

- Organisation d'une table ronde en Préfecture, afin que l'on ne puisse plus nous dire « je n'étais pas au courant »
- Règlement des situations financières et administratives des ex-salarié(e)s. En cours ?
- Participation à l'enquête sur les risques de pollution et les risques sanitaires.

« ON NE LÂCHE RIEN ! »

Dominique BAUDRY
UL Tonneins

AUDIENCE SOLENNELLE DU CONSEIL DE PRUD'HOMMES D'AGEN

Du 23 janvier 2020 Extraits du discours de la Présidente Christelle SAINT-MARTIN

(Intégralité du discours sur le site cgt47.fr)

« [...] Depuis une dizaine d'années, l'institution prud'homale subit une frénésie réformatrice à la fois directe, par des modifications de notre organisation et de notre fonctionnement (carte judiciaire, indemnisation des activités des conseillers, procédure) et indirecte, par des changements affectant le droit substantiel (nouvelles formes de rupture, réduction des délais de prescription). Très concrètement, nous pouvons mesurer aujourd'hui l'impact de cette décennie d'atteintes portées à la justice prud'homale. [...]

les affaires nouvelles devant le Conseil de Prud'hommes sont en chute libre, particulièrement depuis 2010 : ainsi, entre 2004 et 2018, le nombre de saisine a diminué de -42 %. Bien entendu le rapport cite parmi les facteurs importants de baisse des demandes aux prud'hommes les ruptures conventionnelles. [...] La baisse des entrées en 2016 débute dès l'entrée en vigueur de ce décret complexifiant les modalités de saisine de la justice prud'homale. [...]

En résumé, ce rapport nous dresse le tableau d'une **Justice prud'homale « fractionnée »**, pour reprendre les termes de l'auteure, qui bénéficie surtout aux salariés les plus aisés, aux hommes, aux cadres, aux travailleurs en fin de carrière, **bref une justice prud'homale qui s'éloigne des justiciables les plus vulnérables**. Si la composition des Conseils de Prud'hommes et leur nature paritaire n'ont été que partiellement remis en cause pour l'instant, les gouvernements successifs ont trouvé d'autres moyens d'en faire une Justice à deux vitesses en dissuadant les justiciables les plus modestes et fragiles de nous saisir. [...] Alors quelques mots sur l'article L.1235-3 corrigé par les fameuses ordonnances Macron. [...]

Plusieurs Conseils de Prud'hommes ont écarté l'application dudit barème au motif qu'il est contraire aux textes internationaux [...]

La Cour de cassation, saisie pour avis par deux conseils de prud'hommes, a rendu en formation plénière le 17 juillet 2019 deux avis hautement politiques dont le ministère du travail s'est immédiatement félicité. [...]

Le débat continue donc, notamment dans l'attente des décisions de l'OIT et du Comité Européen des Droits Sociaux saisis de la question par des organisations syndicales. [...]

La fusion des greffes des tribunaux judiciaires et des conseils de prud'hommes mis en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2020 va engendrer une baisse des moyens pour les Conseils de Prud'hommes qui ne bénéficieront plus de greffiers spécialisés qui leur sont entièrement consacrés. Concrètement le ministère a annoncé l'équivalent de la suppression d'un poste de greffier par Conseil de Prud'hommes. [...]

Il faut là encore vivre sur Mars pour ne pas percevoir que tous les services publics sont asphyxiés par les politiques d'austérité. [...]

Le néolibéralisme en œuvre dans le pays est bien une machine à créer des inégalités et de la pauvreté. [...]

« A quelques uns l'arrogance tient lieu de grandeur, l'inhumanité de fermeté et la fourberie d'esprit » disait Jean De La Bruyère. [...]

Une nuit sécuritaire se dessine en France où les libertés publiques sont remises en cause.

Au cœur de cette nuit la vigilance des magistrats, garants constitutionnels de nos libertés, est essentielle. [...]

Alors si nous ne sommes, il est vrai, que des juges de passage, en contrat à durée déterminée en quelque sorte, nous n'en sommes pas moins conscients du rôle que nous jouons dans l'équilibre des forces,

Il est urgent que cet équilibre soit rétabli ! [...]

DÉBATS PUBLICS : CONSTRUIRE ENSEMBLE NOTRE FINANCEMENT SOLIDAIRE DES RETRAITES

« On ne lâche rien ! » Mieux qu'un slogan, c'est l'action. La réforme de financement individuel par points des retraites est un enjeu sociétal majeur. Il ne suffit pas de dire être contre à la manière de Desproges, pour être assuré de ne pas la subir. Il est nécessaire de s'exprimer haut et agir le plus nombreux possible.

Le débat public que nous proposons entend échanger avec le plus grand nombre de salariés, retraités et tous ceux qui bénéficient d'une retraite avec un financement solidaire par répartition. **Un débat public est organisé le 19 mars à 20 h au Stadium à Agen, un autre est projeté le 24 mars à Marmande.**

Il serait souhaitable de multiplier le nombre d'assemblées publiques afin de mettre en débat ce que nous voulons construire comme mode de financement solidaire, un autre partage de la richesse créée par le travail. C'est ouvrir des perspectives sur les possibles et faire échec au pouvoir complice des organismes de fonds de pensions (BlackRock notamment et autres AXA, etc.). Le débat parlementaire actuel est édifiant de la part de l'exécutif de fumisterie, d'irrespect de la démocratie sociale. 67% des Français soutiennent l'organisation d'un référendum et 61% soutiennent les grèves et les manifestations.

Le COR ⁽¹⁾ a démontré que les déficits dépendent largement du comportement de l'état employeur (suppressions des emplois publics et dans l'industrie) et de la réduction des engagements financiers envers les systèmes de retraites. En finir avec le vampirisme de la protection sociale, avec les exonérations patronales de plus de 50 milliards d'€ (CICE etc.) La mise à contribution des revenus financiers nécessite de construire un rapport de force plus fort et conscient pour gagner.

La réflexion ne peut en rester enfermée à l'horizon de la décennie à venir. Le long terme est beaucoup moins inquiétant que prétendu par le gouvernement.

Le nombre de retraités va certes augmenter mais passer le pic correspondant à la période des retraites des « baby-boomers » de l'après-guerre les besoins de financements des retraités vont, relativement, se stabiliser.

Les ressources dépendent du taux de croissance du PIB (Plus de 1 600 milliards d'€ en 2050 dans l'hypothèse la plus défavorable, selon le COR). Il faut donc démystifier la prétendue perspective du déficit apocalyptique du gouvernement. (Avec 60,2 milliards d'€, 2019 est une année record en versements des dividendes aux actionnaires du CAC 40. Les revenus du capital dépassent ceux d'avant la crise. En 10 ans, le montant des dividendes mondiaux a doublé.)

La conférence gouvernementale comme il fallait s'y attendre est très mal partie. Le gouvernement a la volonté de la faire échouer afin de reprendre la main et d'imposer ses plans. La CGT et les autres organisations syndicales opposées à la réforme des retraites ouvrent une conférence en mettant en débat ses propositions en lien avec les revendications des salariés en luttes de nature à répondre aux besoins de financements pérennes, solidaires par répartition.

Le débat public c'est échanger, confronter et faire connaître plus largement nos propositions de financement. Nos organisations dans les territoires (Unions locales), sur le lieu de travail (syndicat), doivent décider de s'engager, sans tarder, dans cette démarche qui vise à élargir le mouvement des luttes, ouvrir des perspectives mobilisatrices **pour rassembler le 31 mars.**

Nous ne partons pas de rien. Nos propositions de financements des retraites sont depuis longtemps dans nos repères revendicatifs ⁽²⁾. Elles sont en cohérence avec les revendications d'augmentation des salaires, de créations d'emplois productifs et qualifiés et d'égalité des femmes et des hommes.

« ON NE LÂCHE RIEN ! »

*Claude TRESSORS
Membre de la CE d l'UD*

1) Conseil d'Orientation des Retraites.

2) Fiche n°21, droits à une protection sociale
et Fiche n°23, droits à une retraite.



ORGANISATIONS
SYNDICALES

Credit photo : Eric Audras / GraphieObsession

**J'ai le pouvoir
de protéger
mon activité
syndicale.**

Ce qui est essentiel pour nous à la Macif, depuis plus de 30 ans, c'est de protéger l'activité syndicale de nos partenaires.

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, c'est un engagement de tous les instants. C'est pourquoi, lorsque vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, la Macif est à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

Contactez-nous : partenariat@macif.fr

Assurances
Banque
Santé
Essentiel pour moi



Les garanties et prestations sont accordées dans les conditions et limites des contrats souscrits.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue de Pied-de-Fond 79000 Niort. Intermédiaire en opérations de Banque et en services de paiement pour le compte exclusif de Socram Banque. N° ORIAS 13005670 (www.oriass.fr).